

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUIN 2019

### 2019/39 - SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS

- **Vivre Ensemble à l'Humanité : Les fenêtres qui parlent**

L'association « Vivre Ensemble à l'Humanité » participera à l'organisation de la 18<sup>ème</sup> édition « les Fenêtres qui parlent ».

Il s'agit de créer avec les habitants et résidents une exposition photo sur les fenêtres des établissements et d'organiser un temps festif dans le quartier en lien avec Lille 3 000.

Le budget total de l'opération est de 2 430 €.

Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 500 €.

- **Vivre Ensemble à l'Humanité : Jardin partagé**

L'association « Vivre Ensemble à l'Humanité » a créé un jardin partagé.

Il est réalisé avec l'ensemble des habitants du quartier, dans la convivialité, un jardin collectif. Le projet est de faire ensemble le mobilier avec des palettes récupérées, de faire pousser légumes et fleurs, le tout accessible en fauteuil roulant.

Le budget total de l'opération est de 800 €.

Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 300 €.

- **SECOURS POPULAIRE : 5eme médiévale**

Le Secours Populaire est une association qui a pour but d'organiser la solidarité et de dispenser, auprès de personnes des familles en difficultés, aides et conseils sur le plan matériel, sanitaire, moral et juridique.

C'est dans le cadre de ces actions que le Secours Populaires organise un week-end découverte des conditions de vie au Moyen-Âge tant sur le plan culturel, alimentaire que sur le point de vue du travail. Au cours de ce week-end, sont présentées sous diverses tentes, l'artisanat, la cuisine, les soins, mais aussi la musique, les jeux,... de cette époque. En amont de ce week-end, le Secours Populaire propose 5 ateliers de création de costumes, décors et accessoires sous forme d'atelier parent / enfants.

Le budget total de l'opération est de 10 274 euros.

Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 1 500 €.

- **Bien Vivre au Marais : Fête de la Gare d'Eau**

Bien Vivre au Marais est une association d'habitants du quartier du Marais.

Elle participera au week-end de la gare d'eau organisé par la compagnie Transport Culturel Fluvial et les associations de quartier en proposant un après-midi d'animations au parc du rossignol : animations, concerts, ateliers de création.

Le budget total de l'opération est de 2 400 euros.

Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 500 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
  - 500,00 € à Vivre Ensemble à l'Humanité (N° SIRET : 840 398 622 00018)
  - 300,00 € à Vivre Ensemble à l'Humanité (N° SIRET : 840 398 622 00018)
  - 1 500,00 € au Secours Populaire (N° SIRET : 783 713 100 00080)
  - 500,00€ à Bien Vivre au Marais ( N° SIRET : 849 312 228)
  
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :
  - 500,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
  - 300,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN
  - 1 500,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 524 - Opération n° 2555 : soutien aux associations sociales - code service : NEN
  - 500,00 € au Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 33 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Sauf pour la subvention à l'association Vivre Ensemble à l'Humanité : Les fenêtres qui parlent – Vote contre : Mme ACS - M. HENRI (pouvoir).

Et pour la subvention à l'association Secours Populaire : 5<sup>ème</sup> médiévale – Madame SERGHERAERT ne prend pas part au vote.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme